

Eric Besson : "L'évaluation des politiques publiques est un outil d'aide à la décision"

11-07 2008 12 40 Actualise le 11-07 2008 15 51

Paris (Focus)



© D R

Interview - *Secrétaire d'Etat en charge, dans le gouvernement de François Fillon, de la prospective, du développement de l'économie numérique mais aussi de l'évaluation des politiques publiques, Eric Besson estime que " la culture de l'évaluation doit davantage imprégner notre pays " Il l'a répété lors d'un débat organisé le 10 juillet 2008 dans le cadre des Rencontres de la modernisation de l'Etat (Voir Articles liés), tout en soulignant que " l'évaluation ne vaut que si elle est très connectée au processus de décision publique " Eric Besson a précisé à l'Agence Focus la portée et la méthodologie de cette démarche ainsi que ses perspectives d'évolution et évoqué les principaux travaux réalisés dans ce cadre*

Quelles sont les différentes démarches d'évaluation des politiques publiques qui ont été mises en œuvre depuis un peu plus d'un an ?

Eric Besson En fait, nous ne partons pas de rien Il existe déjà de nombreuses formes d'évaluation de l'action publique Nous avons en effet recensé une cinquantaine de lieux d'évaluation dans notre pays Parmi les démarches d'évaluation pilotées par l'exécutif depuis un an, il faut d'abord mentionner l'important travail qui est fait sous la direction de Claude Guéant, le Secrétaire général de l'Élysee, et de Jean-Paul Faugère, le directeur de cabinet du Premier Ministre, un

travail dont Eric Woerth est le rapporteur et auquel je participe puisque je suis membre permanent de son comité de suivi : il s'agit de la Révision générale des politiques publiques. C'est un chantier qui a été lancé en juillet 2007 et dont tous les enseignements sont encore loin d'avoir été tirés. En dehors de ce travail de fond, nous développons plusieurs types de démarches, à commencer par des évaluations avant un projet, comme cela a été le cas pour la TVA sociale et l'avenir du financement de la protection sociale. Nous pouvons également évaluer une politique en cours. C'est ce que nous avons fait, par exemple, pour la Journée de solidarité. Enfin, il y a également une troisième voie, c'est celle des comparaisons internationales et de l'évaluation des bonnes pratiques. C'est la démarche que nous avons utilisée pour la flexicurité ou pour l'accompagnement vers l'emploi, sujet sur lequel nous venons de terminer un rapport que nous allons rendre public avec Laurent Wauquiez le 16 juillet prochain. Les caractéristiques communes à ces différentes démarches, c'est qu'il s'agit de missions courtes, dont la durée n'excède jamais six à huit mois et qui doivent se traduire par des préconisations pour l'action. La dynamique d'évaluation que nous développons est donc intégrée à la chaîne de la décision publique. C'est un outil d'aide à la décision et à l'action publique.

Quels moyens avez-vous à votre disposition et comment travaillez-vous ?

E.B. : Très rapidement après ma nomination, l'année dernière, j'ai pu disposer des crédits nécessaires à la constitution d'une équipe resserrée. Il y a tout d'abord dans mon cabinet plusieurs conseillers qui connaissent bien le monde de l'évaluation. Ensuite, il y a les membres de la Mission d'évaluation des politiques publiques qui a succédé au Conseil national de l'évaluation. Nous pouvons aussi nous appuyer sur les chercheurs du Centre d'analyse stratégique. Enfin, nous pouvons bénéficier du concours de hauts fonctionnaires mis à notre disposition pour de courtes durées par leurs ministères de tutelle. Nous sommes le plus souvent sollicités par les ministres et, bien sûr, par le Premier Ministre. Mais le président de la République a également souhaité récemment que nous nous penchions sur la validation des acquis de l'expérience. Et nous nous sommes partiellement autosaisi du rapport sur l'avenir économique des pays du sud et de l'est de la Méditerranée, qui vient d'être rendu public. Lorsque nous sommes sollicités, je m'assure tout d'abord que nous sommes en mesure d'accepter, de valider, de porter ce qui nous est demandé. Ensuite mes collaborateurs me rendent compte régulièrement de l'évolution du projet, mais le ministre qui nous a saisi peut parfois être leur principal interlocuteur. Pour ma part, je m'assure qu'on lui apporte l'appui dont il a besoin et que cela ne lui porte pas préjudice. Nous ne sommes en effet pas un cabinet d'étude indépendant et notre travail est, évidemment, complètement associé à celui de l'équipe gouvernementale.

Comment va évoluer cette démarche ?

E.B. : Nous allons chercher à améliorer la cohérence, la coordination et l'harmonisation des démarches d'évaluation des politiques publiques. Beaucoup de choses sont réalisées dans les ministères sans que les ministres le sachent toujours et donc, sans qu'ils puissent pleinement s'en saisir et s'en servir. Le Premier Ministre nous demande de mettre en œuvre un plan national annuel d'évaluation. Il va être élaboré d'ici à la fin de l'année pour être appliqué dès l'année prochaine. Il permettra également de mettre l'accent sur certaines missions prioritaires.

Repères

Les rapports publiés

- TVA sociale et avenir du financement de la protection sociale
- Journée de solidarité
- Flexicurité en Europe
- Mieux acheter pour un meilleur service public : des marchés publics complexes au partenariats public/privé
- L'employabilité des jeunes issus de l'enseignement professionnel

Les rapports à venir

- Accompagner vers l'emploi, comparaison de trois pays européens
- Droit au logement opposable, pistes pour accroître l'offre de logements sociaux

Les principaux sujets sur lesquels des travaux sont en cours

- La Validation des acquis de l'expérience
- La PAC
- La formation des prix alimentaires
- La recherche et l'innovation
- Travail sur la compétitivité du football français

PP/CF/CF